

L'article de Lester B. Pearson, «Canada Looks Down North.», paru dans le numéro de juillet 1946 de *Foreign Affairs*, les témoignages de fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures devant le Comité permanent des affaires extérieures de la Chambre des communes et les discours publiés qui ont été prononcés devant l'Assemblée générale des Nations Unies méritent aussi une mention particulière. Dans un ministère qui n'est pas très enclin à théoriser sur ses objectifs globaux, le lecteur ne doit pas s'étonner du manque de documentation à ce sujet. La première déclaration publique de cette période sur les principes à long terme régissant la politique canadienne, qui ressemble le plus à un énoncé écrit de l'approche du Canada vis-à-vis des problèmes internationaux, a été faite par M. St. Laurent à la Conférence commémorative Duncan et John Gray, à l'Université de Toronto le 13 janvier 1947. Le Ministre a décrit ce que signifiait la politique canadienne de mesures internationales constructives dans le contexte de la maniabilité d'une puissance secondaire. M. St. Laurent a déclaré: «There is little point in a country of our stature recommending international action, if those who must carry the major burden of whatever action is taken are not in sympathy.» L'évaluation du rôle du Canada, qui paraît dans les documents inclus dans le présent ouvrage, doit être lue à la lumière de cette déclaration. Mais avant tout, il faut replacer les opinions des fonctionnaires données ici dans le cadre très large des cinq principes généraux formulés à la suite de l'expérience de 1946:

- a) la politique extérieure ne doit pas détruire l'unité canadienne;
- b) la politique extérieure doit reposer sur la croyance du Canada en la liberté politique;
- c) la politique extérieure doit refléter le respect de la suprématie de la loi;
- d) la politique extérieure doit être fondée sur une certaine conception des valeurs humaines;
- e) la politique extérieure doit reposer sur le désir d'accepter des responsabilités internationales.

Les personnes qui connaissent cette série de volumes remarqueront la suppression ici de la liste habituelle des documents avec des résumés de chaque document. Cette modification s'est révélée nécessaire étant donné l'augmentation faramineuse de la documentation d'après-guerre. Entre inclure la liste, ou environ 200 documents importants dans les limites d'un seul ouvrage maniable, l'éditeur a choisi de présenter un dossier aussi complet que possible en pensant que le lecteur pourrait plus facilement établir sa propre liste que se procurer des documents manquants.

En outre, on rappelle que ce volume a été produit en période de restrictions budgétaires. La publication du manuscrit a déjà été retardée plus d'un an par manque de fonds et il aurait fallu des retards supplémentaires si une liste des documents, très coûteuse à préparer, avait été ajoutée à un ouvrage déjà volumineux. Il est à espérer que l'index plus complet compensera un